



PROGRAMME DE FORMATION

GR CIVAM PACA

PROTECTION PHYTOSANITAIRE DE SON VERGER EN AB

9 + 16 DÉCEMBRE 2025 – AVEC JEAN LUC PETIT

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Maîtriser les pratiques de la conduite phytosanitaire du verger en AB adapté notamment au contexte de fermes en agroforesterie
- Identifier les déséquilibres du sol et de la plante dans son système conduisant à un recours à la protection du verger
- Être capable d'identifier les différentes maladies et ravageurs rencontrés au verger
- Maîtriser les différentes méthodes de lutte en AB (y compris les médecines douces), au regard de sa situation technique et socioéconomique

Contenu

- Principales maladies, ravageurs et auxiliaires rencontrés au verger biologique
- Relation entre fertilisation, vigueur et parasitisme
- Méthodes de taille favorisant un développement harmonieux de l'arbre pour un moindre recours aux phytosanitaires
- Maladies et ravageurs dans les vergers à pépins et à noyaux, et les méthodes de traitement en AB
- Préparation des traitements (badigeon, etc) et médecines douces de traitement (aromathérapie, phytothérapie,...)
- Aménagements agroécologiques en faveur d'une régulation biologique des bioagresseurs

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Méthodes pédagogiques : présentations orales du formateur, travail en atelier collectif, visite de ferme, atelier de préparation d'un badigeon

Moyens matériels et outils : supports de projection, matériel pour la préparation d'un badigeon, grilles techniques et économiques pour la poursuite de son projet, diaporamas restitués au groupe

Modalités d'évaluation

Quizz en journée n°2 pour valider les acquis de la première journée

Evaluation collective des stratégies de protection phytosanitaire prévues pour chaque stagiaire en fin de formation

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Date :** 9 + 16 décembre 2025
- **Durée :** 14 heures
- **Horaires :** 9h-13h, 14h-17h
- **Lieu :** Manosque (04)
- **Date limite d'inscription :** 2 décembre 2025
- **Repas :** tiré du sac
- **Intervenant :** Jean Luc Petit, conseiller formateur en arboriculture biologique
- **Responsable de formation :** Florian Carlet, animateur-coordonateur Agroforesteries, 04 90 78 35 39, florian.carlet@civampaca.org
- **Public ciblé :** Producteurs et porteurs de projet de la région souhaitant perfectionner leur stratégie de protection phytosanitaire des fruitiers
- **Pré-requis :** Aucun prérequis nécessaires
- **Tarifs :** Prise en charge par VIVEA selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de VIVEA). Prise en charge par les OPCA pour les salariés agricoles et non agricoles. Contactez-nous pour obtenir un devis d'un montant de 350€ (14h*25€). Pour les autres cas, contactez-nous.
- **Validation de la formation :** Délivrance d'une copie de la feuille d'emargement ou d'une attestation individuelle de formation
- **Besoin de vous faire remplacer ?** Contactez votre service de remplacement

Conditions générales de formation du GR CIVAM PACA consultables en ligne https://www.civampaca.org/formation_structure_conditions.php?id=33

Programme diffusé le 19/08/2025

Action réalisée avec le soutien financier de

